

CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE

SESSION ORDINAIRE DE 1957-1958

Annexe au procès-verbal de la séance du 27 mai 1958.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

*tendant à inviter le Gouvernement à rétablir d'urgence
toutes les relations avec la Corse.*

PRÉSENTÉE

Par MM. Vincent DELPUECH, FILIPPI, MARIGNAN
et Joseph RAYBAUD

Sénateurs.

(Renvoyée à la Commission de l'intérieur [administration générale, départementale
et communale, Algérie].)

EXPOSE DES MOTIFS

Quel que soit le jugement que l'on puisse porter sur les événements qui viennent de se dérouler en Corse, il apparaît à quiconque que la population de cette île française ne doit pas souffrir de la situation ainsi créée.

Tous les citoyens de Corse doivent être assurés d'un ravitaillement normal, les transports entre l'île et le « Continent » doivent être effectués comme par le passé.

C'est pour ces raisons sommairement exprimées que nous vous demandons de bien vouloir adopter la proposition de résolution suivante :

PROPOSITION DE RESOLUTION

Le Conseil de la République invite le Gouvernement à rétablir d'urgence toutes les relations avec la Corse.